

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Procès-Verbal - 2020

Président de séance : Marius GIPPERICH, vice-président de l'association

Secrétaire de séance : Guillaume MOUTTON, trésorier de l'association

ORDRE DU JOUR :

- Modification des statuts et du règlement intérieur
- Approbation des bilans administratif, des activités et financier 2019
- Approbation du programme de l'année 2020
- Election du Conseil d'Administration 2020

LISTE DES DOCUMENTS ENVOYES AU PREALABLE

- Projet des statuts et du règlement intérieur
- Bilan administratif, des activités et financier 2019
- Programme 2020
- Liste des candidats au Conseil d'Administration 2020

VALIDITE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux statuts de l'association, le quorum correspond à 15% des membres titulaires de l'association. En date du 7 Février 2020, EEIGM Alumni compte 95 membres titulaires ce qui implique un quorum de 14 membres.

L'ensemble des membres présents ou représentés, incluant les personnes s'exprimant par voie électronique est de 41 membres titulaires. L'Assemblée Générale Ordinaire du 7 Février 2020 peut donc délibérer sur les sujets inscrits à l'ordre du jour.

SYNTHESE DES ECHANGES

Site web/annuaire

La possibilité d'éditer uniquement un annuaire des anciens en document PDF a été abordée. La question de la sécurisation des données a été soulevée, notamment par rapport à la diffusion libre d'un tel document. Sujet à étudier en détails par le conseil d'administration.

Proposition de Corentin SPALLETTI concernant l'alimentation des profils constituant l'annuaire alumni : remplir l'annuaire en ligne directement quand une personne cotise sur place lors d'un événement.

Amélioration à effectuer sur le site internet par rapport à l'alimentation des offres d'emploi : possibilité de poster des offres d'emploi soi-même lorsque l'on est connecté en tant qu'adhérent. Afin de faciliter l'adhésion à l'association, créer un bouton "adhérer" sur la page d'accueil, renvoyant à la page HelloAsso.

Cotisations/inscriptions

Discussion par rapport à la question de savoir pourquoi les renouvellements de cotisation sont faibles : développer la communication, l'esprit Alumni ainsi que les services apportés par l'association

La possibilité de créer une inscription systématique gratuite pour les nouveaux diplômés a été abordée (3 mois? 1 an?). Sujet à étudier par le conseil d'administration. De la même manière, l'adhésion gratuite pour les membres du PDE ALUMNI (valorisation de leur travail) doit être considérée.

Comme indiqué dans les statuts de l'association, la modification des tarifs de cotisation n'a pas été prévue à l'ordre du jour. Il n'y aura donc pas d'augmentation ou de diminution de cotisation pour l'année 2020.

Communication/Organisation d'évènements

La journée des associations de l'école va être organisée en automne 2020: l'association EEIGM Alumni doit naturellement faire en sorte d'être présente.

Une plus importante communication sur les localisations des diplômés pour faciliter l'organisation des évènements networking doit être mise en place.

La possibilité de mettre à disposition les groupes LinkedIn/Facebook Alumni doit être prise en compte pour organiser des rencontres libres plus facilement.

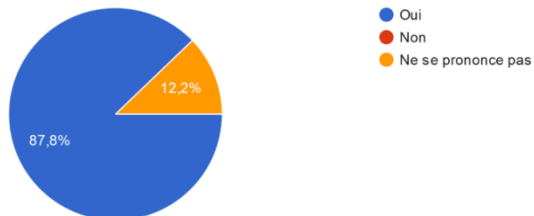
Une fiche d'information sur l'association devrait être créée et donnée aux étudiants à partir de la 3A (à l'inscription?) et/ou une publication sur le groupe Facebook du BDE est à envisager.

DELIBERATIONS DES SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

Modification des statuts et du règlement intérieur

Approuvez-vous le projet de changement des Status présenté ?

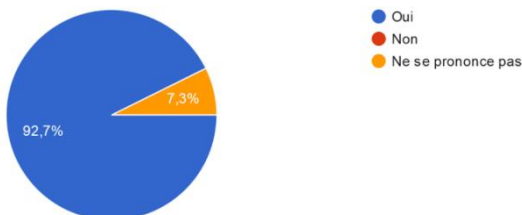
41 réponses



Conformément aux statuts (édition du 23/01/2015), la modification est approuvée à plus des 2/3 des votes exprimés. Les nouveaux statuts (édition du 07/02/2020) sont donc adoptés.

Approuvez-vous le projet de changement du Règlement Intérieur présenté ?

41 réponses



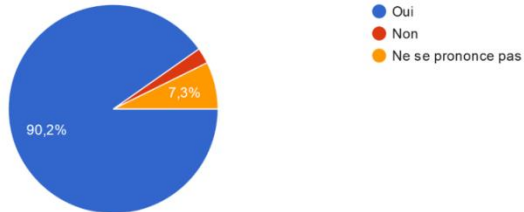
La modification est approuvée à la majorité des votes exprimés. Le nouveau règlement intérieur est donc adopté.

Remarque importante concernant ces modifications : la cotisation est désormais valable en année glissante soit 365 jours à partir de son règlement. Une tolérance de trois mois est appliquée pour le renouvellement de cotisation.

Bilan administratif, des activités et financier 2019

Approuvez-vous le bilan 2019 ?

41 réponses

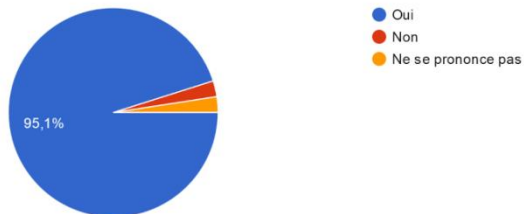


Le bilan 2019 est approuvé à la majorité des votes exprimés.

Programme 2020

Approuvez-vous le programme 2020 présenté ?

41 réponses

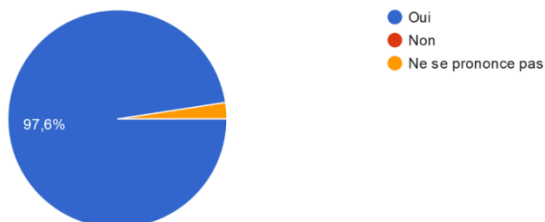


Le programme 2020 est approuvé à la majorité des votes exprimés.

Election du Conseil d'Administration 2020

Approuvez-vous la composition de l'équipe du Conseil d'Administration présentée ?

41 réponses



Etant donné que 10 membres titulaires ont candidaté en tant qu'administrateurs pour le mandat 2020, ces 10 personnes sont élues (minimum 10 personnes).

Ci-dessous les membres titulaires élus au Conseil d'Administration :

- Amaury CLAUDEL, promo 2006 (CA 2019)
- Louise FUGERAY, promo 2015 (CA 2019)
- Marius GIPPERICH, promo 2017 (CA et Bureau 2019)
- Guillaume MOUTTON, promo 2017 (CA et Bureau 2019)
- Harry NIZARD, promo 2003 (CA 2019)
- Valentin PESNEL, promo 2020
- Corentin SPALLETTI, promo 2018
- Carsten STEINHILB, promo 2012 (CA et Bureau 2019)
- Lucas THIEBAUT, promo 2019
- Antoine TODESCHINI, promo 2018 (CA et Bureau 2019)

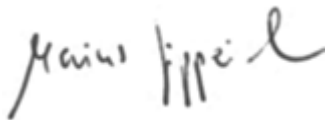
Conformément aux statuts de l'association, les dirigeants de l'association (président, vice-président, trésorier, secrétaire) seront élus par le conseil d'administration parmi ses membres, lors de la première réunion du conseil dans les 30 jours suivant la tenue de cette assemblée.

LISTE DES DOCUMENTS ANNEXES

- Liste des présences
 - Nomination des dirigeants de l'association
- (Édité lors de la première réunion du conseil d'administration)

Procès-verbal certifié exact par le président et le secrétaire de séance, le 07/02/2020

Marius GIPPERICH,
Vice-président de l'association



Guillaume MOUTTON,
Trésorier de l'association

